



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

27 MAI 2023 - 10 H

Lieu : salon du Colisée, **Chalon-sur-Saône**, 71100

ORDRE DU JOUR

- 1 Mot de bienvenue et rapport d'activités par le président
- 2 Approbation du rapport d'activités
- 3 Présentation des comptes 2022 par la trésorière
- 4 Rapport du censeur
- 5 Approbation des comptes 2022 et du rapport du censeur
- 6 Approbation de la cooptation d'administrateurs
- 7 Perspectives 2024
- 8 Questions diverses

Le président Pascal Rabier, assisté du secrétaire Joël Cavallé et de la trésorière Laurence Le Tiec, ouvre l'assemblée générale en remerciant les cinquante-cinq adhérents présents, qui ont fait le déplacement et ceux qui ont donné leur pouvoir (288).

1 – Rapport d'activités par le président

Le président Pascal Rabier présente le rapport d'activités 2022/2023 sous forme d'un diaporama. Il indique que les réunions du conseil d'administration s'effectuent le plus souvent en visio-conférences (via Zoom). L'association a demandé un numéro SIREN et SIRET afin de faciliter les relations avec les collectivités publiques (SIRET : 915 400 402 00011).

Le président aborde les sujets suivants :

1 – 1 Les éditions ATG 2022/2023

- *La gravure annuelle ATG* : Gravure de Marie-Noëlle Goffin, « Résurrection », en hommage à la cathédrale de Notre-Dame de Paris (impression ateliers A.A (850 ex.)
- *La carte d'adhérent 2023* : Illustration de Marie Détrée, Peintre officiel de la Marine. Hommage à la gravure (image inversée) (Ateliers A.A, 800 ex.)

Art du Timbre Gravé - PV de l'assemblée générale du 27 mai 2023 – Chalon-sur-Saône, salon du Colisée

- *La carte de vœux 2023*: Création d'Isabelle Molinard, « Admirables et vulnérables ». L'artiste appelle le spectateur à prendre conscience de la disparition de certains animaux. La carte postale a été adressée à tous les adhérents. Mise en page de Sophie Beaujard. (suite à une erreur, impression en grand format)

Remerciements à tous les artistes pour la réalisation bénévole de leurs travaux artistiques pour l'ATG.

- *1-2 Les salons philatéliques*

L'association a été présente par un stand dans les salons : *Timbres-Passion* à Moulins, Salon philatélique d'automne à Paris, *Monacophil 2022* à Monaco. Les correspondants territoriaux promeuvent aussi l'association dans les salons régionaux.

Remerciements aux bénévoles actifs des salons et des correspondants territoriaux pour leur action de proximité.

- *1-3 Le voyage ATG à Saint-Pierre-et-Miquelon*

Le président a organisé un voyage ATG à Saint-Pierre-et-Miquelon avec 25 adhérents. Les artistes André Lavergne et Jean-Jacques Mahuteau étaient du voyage. Le président de la collectivité territoriale a reçu officiellement le groupe ATG à l'hôtel du Territoire. Au Musée de l'Arche, exposition philatélique, démonstration de gravure, conférence de JJ. Tillard ont ponctué la journée philatélique. 641 cartes postales SPM conçues par JJ. Oliviero ont été adressées aux adhérents. Une émission du timbre « SPM îles d'exception », dessinée par JJ. Oliviero et gravée par A. Lavergne a fait l'objet d'une oblitération premier jour avec pour la première fois la mention « Venue de l'ATG ». Trois reportages sur l'ATG ont été diffusés par la télévision et la radio locale SPM. Le groupe a été très satisfait de ce premier voyage culturel ATG. Remerciements aux artistes Saint-Pierrais JJ. Oliviero et P. Dérivable.

- *1-4 La revue Del. & Sculp.*

Le président qui est aussi le rédacteur en chef de la revue anime périodiquement le comité de rédaction (6 personnes et 2 relecteurs). Les deux numéros de *Del. & Sculp.* sont diffusés régulièrement en juin et en décembre à 850 ex. Le numéro spécial SPM a été tiré à 1500 ex.

- *1 - 5 Le site web de l'association.*

Le site web est mis à jour principalement par le président car aucun bénévole ne l'a rejoint. Or, il est nécessaire de constituer une équipe pour pérenniser le site Internet. 40 articles d'actualités ont été publiés. Une « Newsletter » est adressée régulièrement aux adhérents via le site web à 550 adhérents.

- *1 – 6. Le dossier de candidature au Patrimoine culturel immatériel au ministère de la culture*

Le dossier de candidature du « Timbre gravé en taille-douce » au Patrimoine culturel immatériel a été déposé en janvier 2023 au ministère de la culture (110 p avec les annexes). Le service instructeur devrait présenter le dossier au comité du patrimoine ethnologique et immatériel en juin 2023 ou sinon à l'automne. L'inventaire des

éléments est réalisé dans un but de sauvegarde et de développement de la connaissance scientifique des éléments du PCI. Nous attendons donc la réponse.

2 – Approbation du rapport d'activités

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 – Présentation des comptes 2022 par la trésorière

La trésorière Laurence Le Tiec présente les comptes annuels de l'association arrêtés au 31/12/2022 (exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022). Les dépenses s'élèvent à 17 284,99 € (les principaux postes sont : les affranchissements postaux 5663,75 €, les revues 4415,43 €, la gravure 2484,05 €, la carte de membre 1617,60 €, la communication 486,12 €, Internet 627,32 €, l'assurance 1039,76 €, etc.).

Les recettes se montent à 19 694,89 € (670 cotisants, vente d'imagiers 1815 €, vente de gravures 430 €, dons 556 €, produits financiers 88,89 €). Le compte de résultat de l'exercice est bénéficiaire de 2409,90 €. Celui de l'année 2021 était en déficit de 3 163,25 €.

La trésorière évoque les modalités de paiement des adhérents : 79 % par chèques, 13 % par virements, 8 % par espèces (salons). Elle incite les adhérents à régler leur cotisation par virements pour faciliter le travail bénévole de gestion.

4 – Rapport du censeur

Claudine Diemunsch, censeur (réviseur aux comptes bénévole) présente son rapport et certifie la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'association arrêtés au 31 décembre 2022.

5 – Approbation des comptes 2022 et du rapport du censeur

L'assemblée générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice 2022 et décide l'affectation de l'excédent au fond associatif de l'association. Elle approuve également, à l'unanimité, le rapport du censeur et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2022.

6 – Approbation de la cooptation d'administrateurs

Le président demande à l'assemblée générale de donner son accord pour la nomination à la fonction d'administrateur :

- de Louis Genty, graveur, qui avait été coopté par le conseil d'administration du 9 juillet 2022 en remplacement de Sarah Bougault démissionnaire,
- de Laure Recasens, ancienne directrice de l'office des timbres de Nouvelle-Calédonie, qui avait été cooptée par le conseil d'administration du 6 mai 2023 en remplacement de Florence Gendre démissionnaire.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination à la fonction d'administrateur de Louis Genty et de Laure Recasens.

Leur mandat durera le temps restant à courir jusqu'au renouvellement des administrateurs en juin 2024. Le président remercie les administrateurs pour leur travail accompli.

7 – Perspectives pour 2024

Le président présente sous forme de diaporama les projets pour 2023/2024 :

- *Maîtrise des coûts* :
- L'association fait face à une augmentation des coûts, notamment du papier et des affranchissements. Aussi pour éviter des difficultés de trésorerie, le conseil d'administration du 24 mars 2023 a pris certaines décisions pour 2024 :
- Changement d'assureur
- Pas de nouveaux projets
- Diminution des tirages des éditions à 750 ex.
- Poursuite de la vente des gravures et des Imagiers en stock
- Augmentation de la cotisation à 30 € en 2024

- *Recherche de bénévoles*
- L'association recherche des bénévoles pour le site web, la promotion des éditions, la coordination des correspondants territoriaux. Les candidatures sont les bienvenues.
- En 2024, se tiendra les élections des administrateurs pour le mandat 2024-2027.

- *Les éditions 2023/2024*
- La gravure annuelle taille-douce 2023 sera réalisée par Line Filhon
- La carte de membre 2024 sera conçue par Sophie Beaujard
- La carte de vœux 2024 sera illustrée par Raphaële Goineau
- Poursuite de l'édition de la revue *Del. & Sculp* en juin et décembre

- *Les salons*
- Présence d'ATG dans les salons : Salon philatélique d'automne à Paris (8/10 novembre), Paris-Philex 2024 (30/05-1^{er}/06/2024). La prochaine assemblée générale aura lieu le 31 mai 2024 à 10 h au Musée de La Poste à Paris.

9 – Questions diverses

Un échange a eu lieu sur l'augmentation des affranchissements. Mais, il est rappelé que l'ATG est chargée de promouvoir le timbre gravé.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le président lève la séance à 11 h 30.

Après l'assemblée, Pierre Albuisson présente une conférence en diaporama sur « *La technique du burin et de l'eau -forte à travers deux grands maîtres Jean-Georges Wille (1715-1808) et Théophile Chauvel (1831-1909)* ».

Le secrétaire

Joël Cavallé

Le président

Pascal Rabier